

EXERCICE 2016

CONSEIL D'ADMINISTRATION
Délibération n°D-CA/2016-037

Le conseil d'administration s'est réuni le 31 mai 2016 en séance plénière, sur convocation du Président de l'Université adressée le 20 mai 2016.

- VU le Code de l'éducation ;
- VU les statuts de l'Université ;
- VU l'accord du directeur d'unité ;

Point de l'ordre du jour : 11ème Partie – P3.6 – Colloque – « Regards sur l'évolution du droit des sociétés depuis la loi de 1966 »

Exposé de la décision :

Un colloque est organisé par un laboratoire de l'Université (CEDAG EA1516) ; à cette fin, il est souhaité la mise en place **d'un système de paiement des frais d'inscription** (par chèque à l'ordre de l'Agent Comptable de l'Université Paris Descartes – La régie-recettes de la Faculté de droit est tenu par Mme Yasmina REYNIER)

Les **principaux éléments d'organisation** du colloque sont les suivants :

- Intitulé : « Regards sur l'évolution du droit des sociétés depuis la loi de 1966 »
- Date(s) et lieu(x) de l'évènement : 23 et 24 juin 2016 ; Salle des Actes – 10, avenue Pierre Larousse 92240 Malakoff
- Nom, prénom, et laboratoire de l'organisateur : Mme le Professeur Isabelle URBAIN-PARLÉNI – CEDAG (9EA1516)
- Nombre total de participants (orateurs et public) attendus : 100.

Les **aspects financiers** de l'organisation du colloque sont les suivants :

- Budget total de l'évènement : 3 000€
- Budget de location des salles : Gratuité de la salle accordée (Salle des Actes – Faculté de droit)
- Subvention éventuelle de la commission « colloques » : néant
- Subventions complémentaires éventuelles : néant

Les **frais d'inscription** audit colloque sont les suivants :

Professionnels	120€ TTC
----------------	----------

Proposition de décision soumise au conseil :

Il est proposé au Conseil d'administration de valider ces frais d'inscription.

Après en avoir délibéré, le Conseil d'administration approuve, à l'unanimité, la présente délibération.

<p style="text-align: center;">Nombre de membres constituant le Conseil : 35 Quorum : 18 Nombre de membres participant à la délibération : 34 Abstentions : 0 Votes exprimés : 34 Contre : 0 Pour : 34</p>
--

Fait à Paris, le 02 juin 2016

Le Président


Frédéric DARDEL